

# L'Open VLD

Nicolas DEDECKER

Longtemps, en Flandre, le vieux parti libéral resta confiné à la marginalité politique. Son public, la bourgeoisie laïque et francophone des villes, par nature numériquement limité, ne lui permettait pas de contester la suprématie des sociaux chrétiens, ni la deuxième place des socialistes. Mais son rôle de pivot, nécessaire aux coalitions dirigées par un des deux grands partis, lui assurait presque systématiquement une place au gouvernement<sup>1</sup>, en fonction de la priorité du moment. Il gouvernait avec les catholiques quand les questions socio-économiques paraissaient primer, et avec les socialistes quand, plus rarement, les débats philosophiques monopolisaient l'attention.

A partir de 1961, le PLP-PVV, successeur du parti libéral, et prédécesseur de l'Open VLD, entame une longue mutation, qui va durer plusieurs décennies et permettra au VLD de devenir le plus grand parti flamand, en 1999. Cette mutation sera longue et ardue ; pour contrer et dépasser le rival social chrétien, elle visera à un peu délaïsser le clivage Eglise-Etat, à redéfinir le message libéral sur les questions linguistiques et à tenir un discours potentiellement novateur, mais clairement de droite, dans les matières économiques.

Ces évolutions structurelles sont liées à une personne, qui dirigea le parti pendant plus d'un quart de siècle, Guy Verhofstadt. Une telle identité, aussi durable, entre une formation et son homme fort, est inédite en Belgique. Il faudra dès lors, pour une description exhaustive satisfaisante de l'identité de l'Open VLD, souvent passer par les postures, les positions et les pérégrinations politiques et intellectuelles de cet homme politique. On pourra ainsi, indirectement, mesurer les difficultés qui attendent l'Open

---

<sup>1</sup> Les libéraux n'iront que cinq ans dans l'opposition, entre 1919 et 1961.

VLD, dans un environnement politique très concurrentiel, alors que Guy Verhofstadt a quitté la scène politique belge au profit d'un rôle visible au Parlement européen.

### Organisation interne

La traditionnelle labilité organisationnelle des partis libéraux, bien connue des analystes, pèse encore sur les structures de l'Open VLD. Le premier effort effectif, pour rompre avec la désorganisation qui prévalait jusqu'alors dans ce parti de cadres archétypique, procède de la transformation du parti libéral en parti pour la liberté et le progrès-Partij voor vrijheid en vooruitgang, en octobre 1961. Les nouvelles structures, assez classiques, quoique fort peu abouties, par comparaison avec celles des autres partis, allaient, *grosso modo*, persister jusqu'à la dissolution du PVV et à son remplacement par les Vlaamse Liberalen en Democraten-Partij van de Burger, le 13 novembre 1992<sup>2</sup>. Mené par Guy Verhofstadt, ce changement n'était pas qu'onomastique : il bouleversait l'appareil du libéralisme flamand, dans un sens que beaucoup d'autres partis allaient suivre par la suite. En février 2007, la fusion avec le petit parti Vivant en cartel avec le VLD depuis 2004, pour fonder l'Open VLD, charria elle aussi, mais dans une bien moindre mesure, quelques modifications statutaires et institutionnelles significatives.

Les modifications, substantielles, qu'impose la mutation du PVV en VLD, reflètent les changements idéologiques et doctrinaux que veut promouvoir le « nouveau » parti (voir *infra*). Tout d'abord, alors que Guy Verhofstadt ne cesse d'attaquer, au crépuscule des années quatre-vingt, les groupes de pression, les syndicats, les mutuelles et les partis auxquels ils sont attachés, il aurait été paradoxal que le VLD conserve un lien formel avec les organisations du petit « pilier » libéral. C'est ainsi qu'en 1992, et à leur corps défendant<sup>3</sup>, syndicats et mutualités libéraux se voient officiellement privés de relais politique en Flandre<sup>4</sup>. Même si la maigreur relative de leurs effectifs a facilité l'initiative, qui aurait été impossible dans une autre famille<sup>5</sup> et même si ces organisations étaient périphériques dans les orientations du PVV, ce découplage est important au plan symbolique.

Ensuite, la dénonciation incessante du fossé entre les citoyens, présentés comme aliénés, entre autres, aux groupes de pression, et les sphères décisionnelles, décrites comme indifférentes aux impulsions sociétales, a mené le VLD à reconsidérer le rôle

<sup>2</sup> Voir notamment S. GOVAERT, « Du PLP-PVV au VLD. II. 1992-1995 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1503-1504, 1995, p. 5.

<sup>3</sup> K. DESCHOUWER, « Le VLD ou l'impasse structurelle du libéralisme en Flandre », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (éd.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1997, p. 113 (2<sup>e</sup> édition).

<sup>4</sup> Auparavant, la représentation des organisations périphériques du parti était assurée, au Conseil du parti (organe d'une grosse cinquantaine de personnes qui se réunissait chaque mois), par l'article 7, A, j) des statuts du PVV, qui prévoyait la présence « d'un ou deux représentants de chacune des organisations sociales, politiques, culturelles et économiques, ainsi que des centres d'études reconnus par le parti ». De même, entre cinq et dix représentants de ces organisations participaient au Congrès, organe souverain du PVV. Voir *Statuten van de PVV*, 1986, articles 7, A, j) et 8, A, 7<sup>o</sup>.

<sup>5</sup> Le Mouvement réformateur fera de même à sa constitution, en 2002.

de ses adhérents, auxquels, auparavant, il prêtait peu d'attention. D'ailleurs, il tenta même d'élargir sa base à des « électeurs enregistrés », qui pouvaient être associés, à leur demande, aux travaux du parti. Le parti abandonne toutefois rapidement cette innovation, vu le peu d'intérêt qu'elle suscite. Pour le reste, le membre du VLD dispose de nombreux droits. Il élit, au suffrage universel, le président du parti, mais aussi les présidents des sections locales et d'arrondissement, et les bureaux des niveaux local, d'arrondissement et national<sup>6</sup>. Tout adhérent a le droit de participer au Congrès, avec voix délibérative<sup>7</sup>. Chaque membre peut proposer sa candidature aux élections<sup>8</sup>. Les listes « modèles » sont toutefois suggérées par les bureaux, qui les présentent à l'assentiment des adhérents. Pour peu opératoires qu'elles soient, ces dispositions n'en offrent pas moins un pouvoir formel élevé aux adhérents du VLD, configuration que l'on ne connaissait, à l'époque, que dans les partis écologistes.

Pour le reste, les institutions du parti s'articulent assez classiquement. Le VLD s'organise géographiquement à travers trois niveaux (communal, d'arrondissement, et national)<sup>9</sup>. Ces trois niveaux sont gérés par deux organes, le Congrès, souverain, qui accueille tous les membres en règle de cotisation, et le Bureau, exécutif partisan élu par les membres.

Au Bureau doivent siéger tant des mandataires, professionnels de la politique, que des non-mandataires, autre disposition scellée du renouveau politique<sup>10</sup>.

La création de l'Open VLD modifie quelque peu cette organisation. Les nouveaux statuts qui, par souci de souplesse, voient leur volume réduit – douze pages à peine –, laissent transparaître le constat d'une faiblesse organisationnelle congénitale, que n'a pas pu contrecarrer la transformation du PVV en VLD. En effet, si la triple articulation géographique communale – d'arrondissement<sup>11</sup> – nationale est conservée, les deux premiers niveaux bénéficient d'une très grande liberté organisationnelle. Il ne peut y avoir, au maximum, qu'une section locale par commune<sup>12</sup> – sauf dans les grandes villes où une section locale peut correspondre à un district<sup>13</sup>. Cette section compte un congrès et un bureau. Le niveau régional, lui, se compose d'une association, librement consentie, de sections locales<sup>14</sup>. Ces organes régionaux (établis selon la volonté des contractants) ont pour vocation d'assurer la transmission entre les niveaux national et local.

En revanche, dès qu'il s'agit d'établir les listes pour les élections régionales ou législatives, les fédérations régionales doivent former, avec leurs voisines de

---

<sup>6</sup> *Statuten van de VLD-Partij van de Burger*, 1992, article 16. *Loc. cit.* Cette intéressante disposition, unique en Belgique, donne lieu à de nombreuses luttes de pouvoir. Voir B. WAUTERS, « L'élection directe du bureau du VLD », in W. DEWACHTER, S. DEPAUW (éd.), *Bureaux de partis, bureaux de pouvoir*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007, p. 35-59.

<sup>7</sup> *Ibid.*, article 5.

<sup>8</sup> *Ibid.*, article 20.

<sup>9</sup> *De VLD-Statuten*, 2002, article 4, § 1.

<sup>10</sup> *Ibid.*, article 4, § 3.

<sup>11</sup> Que les statuts de l'Open VLD appellent désormais régionale.

<sup>12</sup> *Open VLD Statuten goedgekeurd door het partijcongrès 7 juni 2008*, 2008, article 4 § 1.

<sup>13</sup> *Ibid.*, article 4 § 2

<sup>14</sup> *Ibid.*, article 7, § 2.

la province, une association provinciale<sup>15</sup>. L'indétermination qui prévaut quant à l'amplitude et aux organes du niveau régional, sous le couvert d'une liberté accordée à la base partisane, indique bien plutôt un désintérêt pour l'appareillage local et une réelle flaccidité de celui-ci, dans certaines régions à tout le moins. Les statuts de l'Open VLD apportent une autre nouveauté institutionnelle : la constitution d'un Conseil du parti. Celui-ci rassemble élites locales et nationales du parti, dans une structure plus large que le Bureau (qui compte une vingtaine de dirigeants<sup>16</sup>). Le Conseil du parti réfléchit aux orientations du parti, peut modifier les statuts et est ouvert à tous les membres, même si ceux-ci n'y disposent pas du droit de vote<sup>17</sup>. La structure hiérarchique de l'Open VLD est ainsi pyramidale, du Congrès (auquel tous les membres participent avec voix délibérative) au Bureau, avec comme organe intermédiaire le Conseil du parti.

En tant que partis de cadres historiques, voués à participer aux gouvernements et à la vie parlementaire plutôt qu'à ancrer leur action dans la société, les formations libérales belges se sont fort peu intéressées à leur vie interne. Le fait qu'en période de participation gouvernementale, la distribution réelle du pouvoir diffère des dispositions statutaires en est un reliquat historique. En effet, lorsqu'un parti libéral est au pouvoir, son leader entre systématiquement au gouvernement et abandonne la présidence à une personnalité de moindre importance. Dans l'opposition, en revanche, le *boss* libéral reprend son siège présidentiel. C'est clairement le cas au PVV-VLD-Open VLD : sans sa foudrante spectaculaire, entre l'échec de 1995 et son retour en 1997, Guy Verhofstadt serait resté président de son parti durant toute la période passée dans l'opposition<sup>18</sup>. Une fois Premier ministre, il a promu des fidèles, qui, une fois aguerris, ont pu, à leur tour, revendiquer un strapontin ministériel. Cela dit, la lutte pour la présidence a, depuis l'instauration de l'élection au suffrage universel des membres, toujours été plus disputée que dans les autres partis. Six élections présidentielles ont abouti à la désignation du président à l'issue du premier tour de scrutin<sup>19</sup>, avec des pourcentages témoignant d'une concurrence systématique que ne connaissent pas les autres partis traditionnels. La septième a été plus serrée encore puisqu'Alexander De Croo l'a emporté au deuxième tour face à Marino Keulen.

Les présidents les mieux élus furent Guy Verhofstadt, en 1993, avec 68,5%, alors que le tout nouveau VLD paraissait baigner dans l'unanimité ; Karel De Gucht, qui devient président lors du retour au gouvernement d'un VLD euphorique après onze ans d'opposition, et Bart Somers, réélu en 2008 par un parti exsangue après le traumatisme

---

<sup>15</sup> *Ibid.*, article 9, § 1.

<sup>16</sup> *Ibid.*, article 17, § 1.

<sup>17</sup> *Ibid.*, article 15, § 3 et 4.

<sup>18</sup> Annemie Neyts, qui avait accédé à la présidence lors de l'entrée de Guy Verhofstadt au gouvernement en 1985, fut contrainte de lui céder la place en 1989. Non sans susciter des tensions, des deux côtés.

<sup>19</sup> Patrick Dewael, arrivé second derrière Herman De Croo en 1995, se retira après le premier tour.

de l'élection de 2004<sup>20</sup>. Encore ne recueillirent-ils qu'un peu plus de deux tiers des suffrages des adhérents.

**Tableau 1. Résultats des présidents élus**

1993	Verhofstadt	68,5%
1995	De Croo (Herman)	49,4%
1997	Verhofstadt	52,0%
1999	De Gucht	68,1%
2004	Somers	50,5%
2008	Somers	69,0%
2010	De Croo (Alexander)	54,8%*

\* Résultat du deuxième tour. Au premier tour, Alexander De Croo avait obtenu 35,6%.

Cette intensité de la compétition électorale synthétise quelques-uns des traits historiques et contemporains du libéralisme flamand. Historique est son goût pour une compétition loyale, empreinte du *fair-play* britannique, et que se targue d'incarner, entre autres, Herman De Croo, candidat en 1993, 1995 et 1997. Contemporaine est l'invocation incantatoire de la participation démocratique, incompatible avec une élection présidentielle cadenassée.

## Sociologie de l'Open VLD

### *Les cadres du parti*

Comme ses équivalents européens, l'Open VLD se caractérise par un assez faible ancrage militant. En conséquence, l'identité de ses élites marque d'autant plus sa nature. Et, au rang de ces élites, un acteur pèse un poids déterminant dès lors qu'il dirige, *de facto* ou *de jure*, le parti pendant plus d'un quart de siècle<sup>21</sup>. Si la figure de proue du libéralisme flamand fut un homme, gantois, quinquagénaire<sup>22</sup>, plutôt libre penseur, il n'y a rien d'étonnant à ce que les élites partisans du PVV, du VLD, puis de l'Open VLD, qui gravitèrent autour de lui depuis des lustres, épousent plutôt ce profil. Ainsi, la Flandre orientale compte, avec Herman De Croo, et surtout Karel De Gucht, deux des plus importants dirigeants libéraux de l'ère Verhofstadt. L'isomorphisme entre ce dernier et le *numero uno* est aussi générationnel (1954), trait que partage l'autre compagnon de route historique de Guy Verhofstadt, le Campinois Patrick Dewael (1955). Le retrait progressif de ce triumvirat, qui a présidé aux destinées du VLD depuis tant d'années, couplé aux déboires de celui que l'on avait programmé comme futur patron du libéralisme flamand, Bart Somers, et aux sécessions droitières qui ont agité le parti, a pu donner une impression de désordre, pour ne pas dire de vacuité à la barre du parti<sup>23</sup>. L'élection d'Alexander De Croo a fermé cette parenthèse

<sup>20</sup> Jean-Marie Dedecker y conquit 38,5% des voix, ce qui, *in fine*, le conduisit à faire sécession pour fonder sa Lijst Dedecker.

<sup>21</sup> Kris Deschouwer date l'impatorisation effective de Guy Verhofstadt à la tête des libéraux flamands de 1982. K. DESCHOUWER, *op. cit.*, p. 130.

<sup>22</sup> Guy Verhofstadt est né en 1953.

<sup>23</sup> Aussi bien Karel De Gucht que Guy Verhofstadt se sont dessiné un avenir européen.

quand bien même son choix de faire chuter le gouvernement au printemps 2010 a suscité moult remous en interne.

Si le biais phalocrate est avéré dans l'élite libérale flamande, il convient de le nuancer. Tout d'abord, parce que le PVV est le premier parti politique traditionnel à avoir élu une femme à la présidence, Annemie Neyts. Ensuite parce que, contrairement à son pendant francophone, le VLD a, une fois revenu aux affaires en 1999, adoubé plusieurs ministres féminines : Annemie Neyts (à partir de 2000), puis Fientje Moerman (2003-2004) ou Annemie Turtelboom au gouvernement fédéral ; Marleen Vanderpoorten (dès 1999), Patricia Ceysens ou, à nouveau, Fientje Moerman, au gouvernement flamand. Quant au côté libre penseur de la direction du VLD, il transparait dans certaines sorties anticléricales de Karel De Gucht ou dans son appartenance revendiquée à la franc-maçonnerie, mais aussi parce que, traditionnellement, l'élite du parti ne sort pas de l'enseignement supérieur confessionnel. Très minoritaires en effet sont, dans l'élite libérale, les diplômés de la Katholieke Universiteit te Leuven<sup>24</sup>. Plus fondamentalement, le caractère polarisé des patriciens VLD sur le clivage philosophique ressort *a contrario* : dans une Flandre encore chrétienne, aucune personnalité libérale flamande, à l'inverse de ce qui se passe au Mouvement réformateur, ne se revendique explicitement d'un héritage catholique qui influencerait sa pensée et son action<sup>25</sup>.

Un autre phénomène a, ces dernières années, frappé les élites du VLD : une forme de *dextrisme*, caractérisé par des scissions et défections à répétition, menées par des personnalités relativement périphériques du parti. La plus délétère, en termes d'élites, d'adhérents et, surtout, d'électeurs, étant celle de l'ancien candidat malheureux à la présidence du VLD, Jean-Marie Dedecker. D'autres cadres du parti ont, sans grand succès, rompu avec un parti dont ils désapprouvaient le soutien sans faille à la pratique du cordon sanitaire, et les palinodies sur le droit de vote aux communales pour les étrangers non européens. Feu Ward Beysen, ancien député européen, fonde ainsi le Liberaal Appel en janvier 2003<sup>26</sup>, tandis que l'ancien sénateur Leo Goovaerts présente une liste concurrente, Veilig Blauw, aux élections de mai 2003. Et, alors que la députée Claudine De Schepper rejoint le Vlaams Blok en février 2004, le sénateur et ancien chef de groupe VLD au Sénat, Hugo Coveliers, est exclu du parti et fonde VLOTT, un parti corpusculaire, qui se présentera en cartel avec le Vlaams Belang aux élections communales de 2006, à Anvers surtout, puis aux élections législatives de 2007.

Utile contrepoint à ces défections : depuis sa création en 1992, le VLD a attiré, en plusieurs vagues, d'anciennes élites de la défunte Volksunie. Dès 1992, Jaak Gabriels (président de la VU), André Geens, Frans Kerremans, Hugo Coveliers ou le jeune

<sup>24</sup> Somers, Van Mechelen et Ceysens sortent de la KULeuven. Verhofstadt, Moerman, et Tommelein ont étudié à Gand ; Herman et Alexander De Croo, De Gucht, Dewael, Neyts, Vanderpoorten et Verwilghen, à la VUB.

<sup>25</sup> Au reste, la plupart des *ralliés* catholiques de 1961, après la déconfessionnalisation du parti libéral, étaient francophones.

<sup>26</sup> Le Liberaal Appel a, notamment suite au suicide de Ward Beysen, réintégré l'Open VLD.

Bart Somers, se joignent à l'attelage des Vlaams, Liberalen en Democraten<sup>27</sup>. La seconde vague, menée par Karel De Gucht, procède de l'éclatement de la Volksunie et de l'arrimage au SP.a de son dérivé progressiste, Spirit. Le VLD accueille de la sorte d'anciens dirigeants de Spirit, qui n'appréciaient guère la perspective d'un cartel avec les socialistes<sup>28</sup>. Le petit parti libertarien Vivant, qui militait notamment pour l'instauration d'une allocation universelle<sup>29</sup>, se rapproche lui aussi du VLD, formant un cartel aux régionales de 2004 avant de se fondre dans l'Open VLD, le 11 février 2007. Ces deux vagues permettent au VLD, et à ses élites, de renforcer leur caractère flamand, rompant de la sorte avec la réputation belge du PVV. Elles permirent aussi, pour la seconde en tout cas, de raffermir la posture progressiste du parti, alors que ses ténors proclamaient depuis des années l'extinction du clivage gauche-droite, au profit d'une fracture entre progressistes et conservateurs.

Au niveau sociologique, le profil des candidats Open VLD aux dernières élections régionales permet de souligner plusieurs des traits typiques de ses élites, et donc, en général, du parti lui-même. Ainsi, si la parité légale est respectée, une seule des huit têtes de liste était une candidate (Patricia Ceysens, dans le Brabant flamand). Par ailleurs, indice d'une concurrence sévère sur la droite de l'échiquier politique flamand et du toujours efficace encadrement interclassiste du parti démocrate chrétien, les libéraux ne sont pas ceux qui comptèrent le plus d'indépendants et de professions libérales sur leurs listes. Avec 18,3%<sup>30</sup> de candidats émargeant à ces professions, l'Open VLD fait, proportionnellement, moins bien que la LDD, la N-VA ou le CD&V. En miroir, il est le parti qui présenta, en 7 juin 2007, le moins de candidats inactifs (2,7%), d'employés (11,6%), de fonctionnaires ou d'enseignants (5,4%). La distribution sociale des candidats Open VLD est conforme aux sous-représentations habituelles des partis libéraux, sans leur donner comme contreponds les surreprésentations classiques. Il est logique dès lors que l'Open VLD ait présenté à l'électeur flamand le plus grand nombre de professionnels de la politique (50,9%).

---

<sup>27</sup> Certains de ces transfuges figureront au rang des renégats des années 2000, dont on mentionne le nom plus haut... Guy Verhofstadt a par ailleurs tenté, avec un succès beaucoup moins prononcé, d'attirer vers sa nouvelle formation des personnalités écologistes, sociales chrétiennes et socialistes. Voir P. DELWIT, *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2010 (2<sup>e</sup> édition), p. 252.

<sup>28</sup> Citons l'ancien président de la Volksunie, Patrick Vankrunkelsven, Fons Borginon, Sven Gatz, Annemie Vande Castele ou Vincent Van Quickenborne. Comme pour la première vague, ce second afflux amène aussi des transfuges d'une autre formation, cette fois exclusivement du CVP au VLD : c'est notamment le cas de Johan Van Hecke, ancien président du parti, et de Karel Pinxten, ancien ministre de l'Agriculture.

<sup>29</sup> Fondé en 1997, Vivant recueillit près de 2% aux élections de 1999. Son pendant francophone est resté, lui, autonome mais marginal.

<sup>30</sup> B. MADDENS, G. J. PUT, I. VANLANGENAKKER, K. WEEKERS, « Het profiel van de kandidaten op de lijsten voor de Vlaamse, Europese en Brusselse verkiezingen van 7 juni 2009 », p. 7. Disponible sur le site du Centrum voor Politicologie de la KUL, <http://www.kuleuven.ac.be/facdep/social/pol/index.php>

### *Les adhérents et les militants*

Les effectifs du PVV, puis du VLD, croissent de manière substantielle dans les premières années du PVV autonome : ils doublent durant sa première décennie d'existence, passant de 29 134 en 1971 à 60 926 en 1981. Le recrutement à la hausse se poursuit dans les années quatre-vingt, puisque le cap des 70 000 membres est franchi dès 1984 et celui des 75 000, en 1987. La régularité de la progression est ensuite brisée et le nombre d'adhérents baisse même sensiblement, entre la relégation du PVV dans l'opposition en 1988 et la constitution du VLD en 1992 ; après quoi, les effectifs repartent à la hausse. Après 1995, toutefois, le nombre d'adhérents décroît à nouveau. Même s'il remonte légèrement – et temporairement – après le retour des libéraux aux affaires, en 1999, le nombre de membres du VLD n'atteindra plus jamais son sommet historique de 1995. Il est en baisse tendancielle à partir de 2001 et passe sous la barre des 70 000 en 2007. La dispersion géographique des adhérents VLD recoupe celle à la fois de ses élites et de son électorat : les provinces proportionnellement les mieux représentées sont la Flandre orientale, terroir de nombreux cadors libéraux, et le Brabant flamand, dont les caractéristiques socio-démographiques correspondent à celles des terres de chasse électorale du VLD.

**Tableau 2.** Effectifs du PVV et du VLD <sup>31</sup>

1971	29 134	2001	79 049
1974	37 257	2002	75 252
1977	54 788	2003	73 438
1978	57 520	2004	72 748
1981	60 926	2005	71 763
1985	73 631	2006	72 475
1987	75 393	2007	67 149
1991	66 381	2008	67 061
1995	79 561	2009	66 135
1999	75 780	2010	66 662
2000	79 850		

Les données présentées par Emilie van Haute éclairent d'une lumière inédite les ressorts de l'adhésion au VLD <sup>32</sup>. Elles nous dévoilent des éléments fort révélateurs, à commencer par les fortes surreprésentations des hommes (72,2%) et des diplômés de l'enseignement supérieur (41,9%) dans la base libérale. Au niveau socio-professionnel,

<sup>31</sup> Voir K. DESCHOUWER, *op. cit.*, p. 138, et les déclarations officielles effectuées, tous les deux ans, pour la « Morfologie van de Vlaamse politieke partijen », que publie la revue *Res Publica*.

<sup>32</sup> E. VAN HAUTE, *Le rapport des adhérents à l'idéologie : un facteur discriminant entre partis ? Contribution à l'analyse de l'idéologie et de l'adhésion au sein du CD&V et du VLD en Flandre*, ULB, 2008. Voir aussi E. VAN HAUTE, *Adhérer à un parti. Aux sources de la participation politique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2009.



assez logiquement, les professions les mieux représentées sont celles de la chasse gardée des libéraux : les indépendants et professions libérales comptent pour 27,4% des adhérents encore actifs dans la vie professionnelle. Par ailleurs, si plus de deux-tiers des membres du VLD se déclarent catholiques, ce sont, dans leur immense majorité, des pratiquants tout à fait irréguliers, se rendant à l'Eglise rarement sinon jamais. Il n'y a donc pas de contradiction avec les constats formulés plus haut : la confession catholique n'est pas exclusive d'un attachement fort à la laïcité, voire même de choix progressistes sur certaines questions de société, la vraie fracture se situant plutôt, en ces matières, entre les différents degrés de pratique religieuse<sup>33</sup>.

La surreprésentation des diplômés de l'enseignement officiel parmi les membres du parti le rapproche d'ailleurs assez d'une laïcité sociologique, plutôt que d'une laïcité organisée à laquelle très peu de militants VLD adhèrent. Au reste, cela n'empêche nullement les adhérents de se situer clairement à la droite de l'éventail des positions politiques.

### **Evolutions électorales**

L'élection de réaligement de 1965, qui a profondément modifié la configuration politique en Belgique, en faveur du parti de la liberté et du progrès-Partij voor vrijheid en vooruitgang, a pris des allures différentes selon la région. En effet, si le PLP-PVV double son score à Bruxelles (il passe de 15,8% en 1961 à 30,22% en 1965) et en Wallonie (de 11,15% à 25,39%), il gagne à peine 5 points de pour cent en Flandre, passant de 11,62% à 16,48%. La dynamique de « désécularisation » des libéraux, lancée à marche forcée par le président du PLP, le Louvaniste Omer Vanaudenhove, a donc beaucoup moins conquis un électorat flamand mieux encadré qu'en Wallonie sur le créneau électoral disputé. Les élections de 1968 verront les résultats libéraux augmenter encore en Wallonie mais baisser très légèrement en Flandre (16,10%). Trop, pour certains libéraux du nord du pays, qui, face aux réussites électorales, avaient fait profil bas devant le belgicisme cocardier de Vanaudenhove. La scission n'était pas loin. Elle eut lieu, officiellement, en 1972<sup>34</sup>.

Etonnamment, c'est au scrutin de 1971, alors que le PLP-PVV unitaire n'est déjà plus qu'une fiction que, pour la première fois dans l'histoire du libéralisme belge, les voix récoltées en Flandre sont plus nombreuses qu'en Belgique francophone. Durant les années soixante-dix, dans un contexte de polarisation communautaire, le PVV plafonne. C'est encore l'époque où les régionalistes flamands vilipendent la *Pest Voor Vlaanderen* siglée PVV. Toutefois, à l'exception du scrutin de 1977, le PVV restera (jusqu'en 2009 et 2010...) systématiquement au-dessus de son résultat historique de 1965. Les élections de 1981 marqueront un nouveau sommet : les libéraux dépassent

---

<sup>33</sup> N. DE DECKER, G. SANDRI, « Le vote des catholiques », in P. DELWIT, E. VAN HAUTE (éd.), *Le vote des Belges (Bruxelles-Wallonie, 10 juin 2007)*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2008, p. 36.

<sup>34</sup> La scission était effective depuis le vote des sénateurs libéraux flamands, le 9 juin 1970, en faveur de la limitation de la Région bruxelloise au territoire des dix-neuf communes. Voir R. DANDROY, N. DE DECKER, « Peut-on encore parler de « partis frères » en Belgique ? », in J.-B. PILET, J.-M. DE WAELE, S. JAUMAIN, (éd.), *L'absence de partis nationaux : menace ou opportunité ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2009, p. 24-25.

les 20% en Flandre, gagnant 4 points de pour cent par rapport au scrutin précédent. Les libéraux, bille en tête, profitent en l'occurrence de l'écroulement d'un CVP qui n'est pas encore un vrai rival. Les thèses néo-libérales anglo-saxonnes commencent déjà à s'imposer, portées par un jeune Gantois, président des PVV-Jongeren, Guy Verhofstadt. Celui-ci profite de l'entrée du patron libéral Willy De Clercq dans le gouvernement Martens-Gol pour devenir, à vingt-huit ans, président du PVV.

Le scrutin de 1985 est un mauvais cru pour les libéraux flamands. Même si la coalition libérale-sociale chrétienne est prolongée, le PVV entame une nouvelle ère : Willy De Clercq émigre à la Commission européenne, Guy Verhofstadt devient ministre du Budget et Annemie Neyts accède à la présidence du parti. C'est désormais *Baby Thatcher* qui, *de facto*, dirige le PVV. Sa posture néo-libérale, qui effraie la gauche sociale chrétienne, doublée de la victoire socialiste en novembre 1987 conduit les libéraux dans l'opposition. Ils y resteront douze ans. Dans la plus pure tradition libérale, Verhofstadt récupère la présidence du parti. Il entame, en 1989, un important travail de redéfinition du message et de la stratégie du PVV. Il désire exhausser le statut électoral de sa formation. Non seulement pour quitter une troisième place dans l'espace politique flamand que seule la Volksunie lui contesta, durant sa fugace heure de gloire des années soixante et soixante-dix, mais surtout pour faire des libéraux flamands le premier parti au nord du pays et donc, en Belgique. Les manœuvres du PVV-VLD durant les années quatre-vingt-dix s'expliquent par cette unique obsession : casser la majorité relative du CVP. A deux reprises avant 1999, Guy Verhofstadt croit entendre tinter les clés du 16 rue de la Loi. En 1991, même si le PVV est loin derrière le CVP dans les cantons flamands, ce dernier paraît hésiter à rester au gouvernement. Verhofstadt est nommé formateur mais sa mission échoue et une majorité rouge-romaine est remise en place. C'est au scrutin suivant que le triomphe semble promis. En effet, les sondages menés après la fondation du VLD donnaient systématiquement d'excellents résultats au nouveau parti. Mais, aux européennes de 1994, le VLD déçut, avec 18,2% : un temps, Verhofstadt envisagea la démission. Il prolongea sa présidence jusqu'au scrutin législatif de mai 1995. Si le VLD obtint à cette occasion un résultat intéressant, il ne pouvait lui faire espérer rompre le bruyant isolement dans lequel son président, par ses positions exclusives en faveur du renouveau politique, l'avait enfermé. Il quitta la présidence, qu'il reconquit, en mai 1997, avec 52% des voix des membres. Le scrutin de 1999 fut dès lors historique à plusieurs titres : les libéraux devenaient la première famille politique du royaume et le VLD arrivait, de peu certes, en tête en Flandre. Les sociaux chrétiens basculaient dans l'opposition et voyaient leur pire contempteur diriger un gouvernement arc-en-ciel, soixante-deux ans après le dernier Premier ministre libéral. L'usure du pouvoir ne sembla pas frapper le VLD, qui, aux élections de mai 2003, conquiert des positions tout à fait inédites et augmente l'écart avec le CD&V. La reconduction de Guy Verhofstadt ne souffrit aucune contestation. On pensa alors caduques les thèses sur l'impasse structurelle du libéralisme en Flandre. Il n'en était rien.

Sévèrement concurrencé sur sa droite, où l'on exploite notamment ses ambiguïtés sur le droit de vote des étrangers aux élections communales, le VLD s'effondre, au scrutin régional de 2004, pour arriver à un niveau qui le rejette quinze ans en arrière. Il entre néanmoins, cordon sanitaire oblige, au gouvernement flamand, mais sans avoir

la main. Les scrutins suivants seront à l'avenant, avec une concurrence encore attisée par la sécessionniste Lijst Dedecker, et un parti qui, après le fiasco de juin 2007, la semi-retraite de Guy Verhofstadt et les maladroites de sa direction, alla aux élections régionales et européennes de juin 2009 avec la confiance d'un condamné à mort. Et, de fait, malgré le bon résultat en voix de préférences de Guy Verhofstadt (565 000 voix)<sup>35</sup>, tête de liste aux européennes, l'Open VLD s'écrase à 14,99% au scrutin régional. Un plancher jamais atteint depuis trente ans. Et c'est ainsi que l'impasse structurelle du libéralisme en Flandre regagne un certain crédit... Le scrutin du 13 juin 2010 fut plus dramatique encore. Après avoir provoqué la chute du gouvernement, l'Open VLD ne recueillit que 13,67% des suffrages en Flandre

**Tableau 3.** Résultats en Flandre<sup>36</sup> depuis la scission

	PVV puis VLD		PVV puis VLD
1971	16,39	1995	20,93
1974	17,35	1999	22,60
1977	14,46	2003	24,44
1978	17,27	2004 *	19,79
1981	21,30	2007	18,95
1985	17,40	2009 *	14,99
1987	18,41	2010	13,67
1991	19,05		

\* Elections régionales.

La sociologie électorale du libéralisme flamand peut aider à comprendre cette impasse. En effet, contrairement à son coreligionnaire francophone (et cela explique notamment les résultats asymétriques de 1965), le parti libéral flamand n'a pas mordu franchement sur l'électorat catholique conservateur, de toute évidence parce que les structures d'encadrement laissèrent une marge de manœuvre moins large en Flandre. Dès lors, le VLD demeure, même à notre époque de déchristianisation croissante, assez peu transversal sur le clivage philosophique : la probabilité de vote VLD décroît à mesure qu'augmente le niveau de pratique religieuse<sup>37</sup>.

Et comme, sur l'autre clivage fondamental, le VLD garde aussi un profil assez marqué, son potentiel maximal s'en trouve évidemment plus limité qu'ailleurs : dans l'électorat VLD, travailleurs manuels, employés et inactifs sont sous-représentés, tandis que managers et indépendants sont surreprésentés<sup>38</sup>. On retrouve ces traits dans la géographie électorale du VLD. Les libéraux flamands, traditionnellement bien

<sup>35</sup> Certes le meilleure score toutes listes confondues, mais, en termes absolus, inférieur aux champions des scrutins précédents sur une aire similaire : Jean-Luc Dehaene fit 651 000 voix aux européennes de 2004 et Yves Leterme, 796 000 au Sénat aux législatives de 2007. Guy Verhofstadt recueillit à ces mêmes scrutins, respectivement, 388 000 et 493 000 voix de préférence.

<sup>36</sup> A l'exception, pour les législatives, des cantons de Hal et Vilvorde.

<sup>37</sup> J. BILLIET, « Les transformations du libéralisme en Flandre », in P. DELWIT (éd.), *Libéralismes et partis libéraux en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002, p. 209.

<sup>38</sup> *Loc. cit.*

implantés dans la bourgeoisie (francophone) des villes industrielles des Flandres, ont encore aujourd'hui une inclination plus urbaine que rurale. Le VLD obtient ses meilleurs résultats à Gand, en Flandre orientale et dans le bassin d'emploi, fortement tertiarié, de Bruxelles<sup>39</sup>. Comme leurs coreligionnaires francophones, les libéraux flamands ne s'illustrent pas par des implantations locales profondes, à l'exception peut-être de Gand et de sa grande périphérie, et, pour l'anecdote, de la ville de Lierre, régie par une dynastie libérale depuis quelques décennies<sup>40</sup>. Les électeurs du VLD sont très sensibles aux questions liées à l'immigration<sup>41</sup>, ce qui les expose, évidemment, à la concurrence des autres partis de droite en lice au nord du pays.

### **Idéologie, doctrine et programmes**

Le parcours idéologique et doctrinal du libéralisme flamand reflète globalement, ici encore, le profil de l'homme qui l'a incarné depuis presque trois décennies. Pour caricaturer, le discours du PVV, puis du VLD, est passé, dans pratiquement tous les grands domaines qu'il abordait, d'un radicalisme frisant parfois le poujadisme à une posture beaucoup moins tranchée. On pourrait dire qu'on trouve là le parcours typique d'un parti passé du confort rhétorique de l'opposition à la réalité de l'exercice du pouvoir. Or, les périodes de radicalisation idéologique et les périodes d'opposition ne correspondent pas parfaitement, dans l'itinéraire du libéralisme flamand. La base doctrinale de l'Open VLD se compose, formellement, des quatre *Manifeste du citoyen* rédigés par Guy Verhofstadt (en 1991, 1992, 1994 et 2006), de la *Déclaration de principes* qui sanctionne la fondation des Vlaamse Liberalen en Democraten-Partij van de Burger en 1992, ainsi que de sa mise à jour de 2002, la *Déclaration de novembre*.

Lorsqu'en 1972, le PVV devient officiellement autonome, il agrège, sur les trois clivages structurant le système politique belge, trois dimensions précises. Sur les questions socio-économiques, il reste un parti bourgeois, bien dans sa tradition historique et sur la lancée d'Omer Vanaudenhove, qui, en déconfessionnalisant sa formation, a voulu en faire d'abord et avant tout la pierre angulaire de l'opposition au travaillisme collectiviste porté par les syndicats et leurs relais politiques. Sur les questions communautaires, le PVV garde, malgré la scission et les pressions internes du Liberaal Vlaams Verbond, une posture assez prudente. Il s'oppose certes au pacte d'Egmont, dénoncé comme contraire aux intérêts flamands mais, de fait, néglige les débats communautaires. Sur le clivage Eglise-Etat, qu'il juge, lui aussi, secondaire, il proclame son pluralisme, sans toutefois avoir réussi sa mue aussi bien que son coreligionnaire francophone.

Dès 1979, Verhofstadt, alors président des PVV-Jongeren et flanqué déjà de son fidèle second Patrick Dewael, revendique des orientations explicitement néo-libérales et monétaristes. Lorsqu'il prend les rênes du PVV, un peu plus de deux ans plus tard,

<sup>39</sup> Voir C. VANDERMOTTEN, P. MEDINA LOCKHART, « La géographie du libéralisme belge et européen », in P. DELWIT (éd.), *Libéralismes et partis libéraux en Europe*, op. cit., p. 63.

<sup>40</sup> Herman Vanderpoorten, fils d'Arthur, a précédé sa fille Marleen à l'hôtel de Ville de la cité campinoise. Tous trois ont été ministres. Patrick Dewael, petit-fils d'Arthur Vanderpoorten, et neveu d'Herman, ancien ministre et ancien président de la Chambre des représentants, s'ajoute à cette fructueuse lignée.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 221.

c'est cette voie qu'il tente d'imposer à son parti et au gouvernement dont il fait partie. Ses revendications seront très largement reçues par le gouvernement Martens-Gol, sans toutefois se concrétiser tout à fait<sup>42</sup>. Ceci étant, même en ces temps de néo-libéralisme triomphant, le PVV de Guy Verhofstadt inquiète. Et, en particulier, l'aile démocrate chrétienne du CVP. La relégation dans l'opposition du PVV en 1988, au profit d'une coalition travailliste rouge-romaine, accentue encore le tropisme anti-syndical du parti et de son leader incontesté. Dans l'opposition, face à une majorité qui a fait du « retour du cœur » son leitmotiv, le PVV aiguisé encore son néo-libéralisme. Un discours de renouveau du système belge et de son fonctionnement démocratique nimbe alors ces revendications économiques libérales traditionnelles. La fondation du VLD consacre ces principes : le nouveau parti veut rompre avec les intermédiaires traditionnels qui tétanisent la décision en Belgique. Il faut un nouveau contrat social, qui lie l'Etat au citoyen, sans que ce dernier se voie confisquer sa liberté par des groupes de pression vilipendés. « Le nouveau parti doit défendre le citoyen et sa communauté face à l'Etat et ses parasites »<sup>43</sup>. Dans le collimateur du VLD se trouvent alors les piliers traditionnels (mutuelles, syndicats, etc.) et la participation qu'ils impliqueraient.

Le VLD prône une série de mesures visant à combler le fossé creusé par les piliers, entre l'Etat et les citoyens : limitation sévère du cumul des mandats, abolition de l'obligation de vote, introduction du référendum, suppression des cabinets ministériels, restriction des compétences provinciales, etc. Contrairement aux autres domaines, où Guy Verhofstadt et le VLD témoignent d'une certaine versatilité en fonction des circonstances politiques, ces questions dites de « gouvernance » sont toujours à son programme. Cependant, en période de négociation gouvernementale, ce sont souvent celles sur lesquelles le VLD transigera le moins difficilement. Reste que ces appels lancinants, parfois démagogiques, au renouveau politique ont sans doute trouvé un certain écho durant la trouble époque de l'affaire Dutroux. Mais la stratégie du VLD, qui vise à envoyer le CVP dans l'opposition, implique nécessairement un lissage de sa position socio-économique, les socialistes devenant *ipso facto* l'allié potentiel privilégié. D'autant plus que les saillies néo-libérales ne furent guère couronnées de succès électoraux, le VLD, dans un rôle d'opposant – de droite – au système pouvant se prévaloir d'arguments moins percutants que, par exemple, l'éphémère liste Rossem, le Vlaams Blok voire Agalev. Le retour de Verhofstadt à la tête du VLD marque à ce titre, à partir de 1997, une certaine inflexion. Le VLD reste favorable à une baisse de la fiscalité, à une individualisation de la sécurité sociale, en bref à l'affaiblissement du rôle de l'Etat dans l'économie. Mais l'Etat social actif, promu par les gouvernements Verhofstadt n'est certainement pas un Etat néo-libéral : il emprunte au libéralisme social, très en vogue au sud de la frontière linguistique et à la « troisième voie » qui fait à l'époque florès outre-Manche.

La possibilité, puis la réalité de l'exercice du pouvoir gouvernemental ont ainsi contraint, sur les questions socio-économiques, le VLD puis l'Open VLD à un

---

<sup>42</sup> Le PVV prône alors l'abandon de l'indexation des salaires, la suppression des allocations de chômage pour les allocataires qui ne seraient pas chef de famille, la personnalité juridique pour les syndicats, etc.

<sup>43</sup> G. VERHOFSTADT, *De weg naar politieke vernieuwing. Het Tweede Burgermanifest*, 1992.

léger recentrage. La comparaison de la *Déclaration de principes* de 1992 avec sa version actualisée de 2002, illustre cette évolution. En effet, dans la première, la psyché néo-libérale s'exprime sans fard : il faut « réduire le pouvoir étatique par les privatisations et la dérégulation »<sup>44</sup>, tandis qu'en 2002, le parti en appelle beaucoup moins péremptoirement à, par exemple, « assouplir le marché du travail et à simplifier sa réglementation, sans affecter le degré de protection sociale »<sup>45</sup>. Clairement cependant, les libéraux flamands furent, des trois gouvernements fédéraux successifs auxquels ils participèrent, ceux qui firent pencher l'attelage vers la droite. L'Open VLD est, à titre d'exemple, le parti qui promeut le plus vigoureusement un renforcement de l'accompagnement des chômeurs, qui passerait par une extinction progressive de l'allocation de chômage, thème sur lequel il est aujourd'hui concurrencé par la N-VA, plus dure encore. Il est d'ailleurs considéré, dans la famille libérale, comme bien plus à droite que le Mouvement réformateur.

Le clivage communautaire voit également le PVV, puis le VLD pratiquer un certain funambulisme politique. En effet, les libéraux flamands radicalisent leur posture communautaire dans le courant des années quatre-vingt. En 1990, le PVV se prononce ainsi en faveur de la régionalisation de la sécurité sociale. La tendance s'accroît évidemment avec la création du VLD, qui rallie une série de personnalités de la Volksunie. Le fait que le parti soit le premier, parmi les forces démocratiques, à faire figurer le mot « Vlaamse » dans son nom n'est d'ailleurs pas anodin. La charte fondatrice du VLD contient d'ailleurs un propos ambigu : « Dès lors, un parti suffisamment puissant et déterminé est nécessaire pour établir une Flandre indépendante (*sic*) dans une Belgique et une Europe fédérales »<sup>46</sup>. La phrase est complétée de précisions généralistes. La version 2002 est à la fois moins agressive et moins tangente. Le VLD y réclame l'instauration d'un modèle confédéral, où les entités fédérées détermineraient les compétences laissées à la confédération et où, pour l'anecdote, le Roi n'aurait plus qu'un rôle strictement protocolaire<sup>47</sup>. Il promeut également l'extinction du régime des facilités linguistiques, l'autonomie fiscale totale pour les régions et s'oppose à ce que « l'entité fédérée qui paye dispose, au final, de moins de moyens que celle qui reçoit les fonds »<sup>48</sup>. Ces positions fermes sont toutefois atténuées par la posture fédératrice qu'adoptent Guy Verhofstadt et le VLD. Ainsi, Guy Verhofstadt et Louis Michel présentent, peu avant les élections de mai 2003, un « contrat d'alliance », par lequel les deux formations, tout en prenant acte de leurs divergences communautaires, s'engagent à partager le même destin postélectoral, dans le gouvernement comme dans l'opposition<sup>49</sup>. Quelques semaines plus tard est annoncée la création d'une coupole, qui doit réunir régulièrement les états-majors des deux partis. Elle ne résistera toutefois pas aux tensions sur le droit de vote des extracommunautaires<sup>50</sup>. Par

<sup>44</sup> VLD *Beginselverklaring*, 1992, p. 2.

<sup>45</sup> VLD *Novembeerklaring*, 2002, p. 1.

<sup>46</sup> VLD *Beginselverklaring*, 1992, p. 1.

<sup>47</sup> VLD *Novembeerklaring*, 2002, p. 1-2.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>49</sup> *Le Soir*, 10 mai 2003.

<sup>50</sup> J. FANIEL, A. TRÉFOIS, « L'évolution des partis politiques francophones (2002-2007) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1972, 2007, p. 8.

ailleurs, la politique des gouvernements Verhofstadt fut, une fois entérinés les accords de la Saint-Polycarpe, plus dilatoire qu'opératoire, à l'image des « mises au frigo » décidées sous Verhofstadt II. Ces nuances expliquent pourquoi, malgré – notamment – les tensions entre les francophones et le ministre flamand des Affaires intérieures (2004-2009) Marino Keulen à propos de la nomination de trois bourgmestres de la périphérie, l'Open VLD reste, dans le prisme politique flamand, une force relativement modérée sur les questions linguistiques. La chute du gouvernement qu'il provoque au printemps 2010 tient d'ailleurs plus à de – mauvaises – considérations stratégiques qu'à une radicalisation communautaire.

Sur le clivage philosophique, on l'a répété à suffisance, les positions sont bien moins intangibles que jadis. Néanmoins, le VLD garde des traces ataviques de son héritage libre penseur. Ainsi, dans les dossiers dits « éthiques », très discriminants par rapport à son rival démocrate chrétien, le VLD a promu et fait adopter une série de dispositions progressistes, au cours des législatures 1999-2007 (euthanasie, mariage et adoption pour les couples homosexuels, etc.). Ceci étant, comme son coreligionnaire francophone, le VLD assure à ses membres, dans sa *Déclaration de principes*, la liberté de choix et de vote pour ses membres et ses élus, dans les matières éthiques<sup>51</sup>. Certes secondaires, ces questions n'en ont donc pas moins permis au VLD de se démarquer sensiblement de son rival. De fait, les dispositions éthiques adoptées par les gouvernements arc-en-ciel et violette ont pu symboliser le « renouveau » permis par l'envoi des sociaux chrétiens dans l'opposition. Le VLD témoigne par ailleurs d'une préférence pour le réseau d'enseignement officiel, tout en concédant, dans la *Déclaration de novembre*, une large autonomie à chaque école<sup>52</sup>.

Sur d'autres questions, le VLD offre les atours classiques de la droite contemporaine. Les problématiques de *Law and order* et de sécurité le taraudent : la Justice (1999-2003), où le ministre Verwilghen se frotta durement aux associations de protection des droits de l'Homme, notamment dans les débats sur le *snelrecht*, et l'Intérieur (depuis 2004) seront d'ailleurs des maroquins réclamés, et obtenus, par le VLD dans les gouvernements qu'il dirigera. L'Open VLD est aussi, malgré le plaidoyer pour une société ouverte de Verhofstadt<sup>53</sup> et les protestations œcuméniques des libéraux de gauche du parti, assez cabré sur les problématiques de l'immigration. Il partait, dans les années quatre-vingt, d'une position assez rétive, puisqu'il réclama, en 1985, un arrêt pur et simple de l'immigration. Le discours s'est adouci : l'Open VLD insiste désormais sur les politiques d'*inburgering* à mener pour intégrer le migrant, au plus vite, dans notre société<sup>54</sup>. L'immigration économique a évidemment beaucoup plus les faveurs de l'Open VLD que des politiques de régularisation indifférenciées. Par ailleurs, les déchirements du VLD sur le droit de vote des étrangers extracommunautaires aux élections communales en 2003-2004, qui conduisirent Karel De Gucht à perdre sa fonction de président, tout comme les attermoissements volontaires de la ministre

<sup>51</sup> VLD *Beginselverklaring*, 1992, p. 1.

<sup>52</sup> VLD *Novembeerklaring*, 2002, p. 2.

<sup>53</sup> G. VERHOFSTADT, *Plaidoyer pour une société ouverte. Quatrième manifeste du citoyen*, Bruxelles, Luc Pire, 2007.

<sup>54</sup> Voir VLD *Beginselverklaring*, 1992, p. 2, et VLD *Novembeerklaring*, 2002, p. 2-3.

Turtelboom dans le dossier des sans-papiers montrent assez à quel point le parti tient à donner une image de fermeté à un certain électorat.